



COVID-19 – INFORMATION SICTOM DE NOGENT LE ROTROU OUVERTURE DES DECHETTERIES.

Suite à la prolongation du confinement jusqu'au 11 mai 2020 et aux inconnues quant aux conditions de déconfinement, un service minimum de collecte en déchetteries sera mis en place à compter du lundi 27 Avril 2020. Il s'agit d'un **service provisoire et adapté**, destiné essentiellement aux usagers qui ne peuvent conserver leurs déchets.

Un fonctionnement spécifique est mis en place afin de respecter les consignes gouvernementales pour limiter la propagation du COVID-19.

CONDITIONS MISES EN PLACE POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET DES AGENTS :

Horaires réduits et amplitudes limitées :

Déchetterie de NOGENT-LE-ROTRU :

LUNDI 9H-12H (pour les particuliers) / LUNDI 15H-17H (pour les professionnels et services municipaux)

MARDI 9H-12H (particuliers)

MERCREDI 14H-17H (particuliers)

JEUDI 14H-17H (particuliers)

VENDREDI 15H-17H (professionnels et services municipaux)

Déchetterie de Charbonnières: (particuliers et professionnels)

LUNDI 9H-12H

MERCREDI 14H-17H

Déchetterie de Thiron Gardais : (particuliers et professionnels)

MERCREDI 9H-12H

VENDREDI 9H-12H

Déchetterie du Theil sur Huisne : (particuliers et professionnels)

LUNDI 14H-17H

MERCREDI 9H-12H

CONSIGNES A RESPECTER POUR ACCÉDER AU SERVICE

- 1 véhicule maximum en haut de quai par benne ouverte (1 véhicule entré = 1 véhicule sorti), 1 SEULE PERSONNE PAR VEHICULE, les dépôts devront être rapides pour éviter les temps d'attente et limités à un dépôt par jour.
- Aucun prêt de matériel (pelle, balai) lors du déchargement.
- Venez seul dans votre véhicule avec votre pelle et/ou balai.
- Aucune aide du gardien pour le déchargement.
- Aucun contact physique avec les gardiens.
- Flux autorisés : **GRAVATS / DECHETS VERTS / ENCOMBRANTS / CARTONS / BOIS**

Attention : les déchets électriques et toxiques ne seront pas acceptés pour le moment.

- Présenter au gardien votre justificatif de domicile (attestant d'une résidence sur le territoire du SICTOM) et votre attestation de déplacement à l'entrée de la déchetterie, en restant dans votre véhicule sans ouvrir votre glace;
- Rester dans votre véhicule en attendant votre tour.

- Respecter les consignes données par les 2 gardiens présents.
- Respecter les gestes barrières dont la distanciation sociale (1 mètre minimum).
- Le port du masque et des gants est conseillé.
- Munissez-vous de votre **attestation de déplacement dérogatoire** en cochant la case « *déplacement pour effectuer des achats de première nécessité* ».
- Le règlement détaillé et les consignes sont affichés à l'entrée du site.

Vu le risque d'affluence, et des temps d'attentes prévisibles, nous demandons à chacun d'être **patient, compréhensif et respectueux envers nos gardiens.**